

RASSEMBLER NOS FORCES



9E 7

L'élaboration locale des programmes d'études
et la réflexion pédagogique

Pierre DESJARDINS



Association québécoise
de pédagogie collégiale

L'ÉLABORATION LOCALE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LA RÉFLEXION PÉDAGOGIQUE

Pierre DESJARDINS
Conseiller pédagogique
Cégep de Trois-Rivières

Introduction

Le processus d'élaboration locale des programmes d'études est une occasion privilégiée de réflexion pédagogique. La formation fondamentale, l'approche programme, l'enseignement stratégique, le processus d'apprentissage, l'encadrement pédagogique sont des réalités discutées en cours de processus. Plus encore, elles s'inscrivent dans la réalisation même de la démarche d'élaboration. Un noyau d'intervenants participent, consultent et présentent les résultats obtenus, lesquels résultent à priori de consensus. Le présent article ne peut tout décrire, expliquer ou nuancer une réalité complexe qu'est l'élaboration locale d'un programme d'études, il en décrira que les principales étapes.

L'élaboration locale d'un programme d'études

Le processus d'élaboration d'un programme d'études techniques au cégep de Trois-Rivières repose sur les intentions suivantes : favoriser la réflexion pédagogique, la compréhension intégrée des compétences du programme et le consensus entre les différents intervenants du programme. Un guide local d'élaboration des programmes¹ est disponible pour accompagner le processus.

Le développement de ce processus dynamique est confié à une équipe d'élaboration. Toutefois, avant de mettre sur pied cette équipe, quelques conditions élémentaires doivent être réunies. En effet, il est souhaitable que les professeurs du département, ainsi que les professeurs des disciplines concernées par le programme, prennent connaissance des étapes et des documents du ministère de l'Éducation pour la révision des programmes d'études, de l'approche par compétences comme méthode d'élaboration des programmes et des grandes étapes de l'élaboration locale d'un programme d'études.

S'attarder à réaliser ces trois conditions, c'est se doter d'une police d'assurance puisque le professeur peut se représenter plus facilement la phase de la gestion de programme au sein de laquelle il interviendra. Il est aussi sensibilisé au vocabulaire lié à l'approche par compétences dans la présentation du programme en objectifs et standards : l'énoncé de la compétence et ses éléments, le contexte de réalisation et les critères de performance pour l'évaluation des apprentissages. Finalement, l'enseignant entrevoit la démarche que privilégie son collège pour élaborer un nouveau programme d'études.

Mettre sur pied des équipes de travail marque le début du processus d'élaboration. Le comité de programme initie la formation de l'équipe d'élaboration, laquelle est composée de deux à trois enseignants de la discipline maîtresse et du conseiller pédagogique. La direction des études met sur pied un comité conseil dès la réception du programme d'études formulé en compétences. Le comité conseil détermine les disciplines qui participeront au développement des compétences. En effet, il nous apparaît important, qu'en début de processus, les disciplines qui seront dorénavant incluses dans la formation spécifique du programme soient précisées. Selon la recommandation du comité conseil, la direction des études décide des disciplines intervenant dans le programme révisé.

L'équipe d'élaboration entre maintenant en scène pour *s'approprier l'ensemble des compétences du programme*. Pour ce faire, elle distingue les compétences particulières et générales à l'aide de la matrice des compétences. Elle poursuit sa réflexion avec la définition du logigramme des compétences, lequel permet de déterminer les compétences de première, de deuxième et de troisième année. Ainsi, les liens préalables et préparatoires entre les compétences se dessinent.

Par la suite, elle *élabore une grille des compétences du programme* en estimant le nombre d'heures de la formation spécifique pour chacune des sessions. Dans les discussions, la préoccupation des cours, des stages, des cours de projets et de la formule alternance travail-études

¹ DESJARDINS, Pierre. *Guide d'élaboration locale d'études techniques*, Cégep de Trois-Rivières, Direction adjointe aux programmes, 1998.

est constante. Finalement, un projet de grille de programme avec les compétences est esquissé.

À la fin de cet exercice d'appropriation, l'équipe d'élaboration présente les compétences que développeront les différentes disciplines et le nombre d'heures s'y rattachant. C'est à ce moment que les disciplines contributives élaborent un plan-cadre de compétence afin de mettre en lumière la portée de leur intervention. Le plan-cadre de compétence (voir annexe 1) permet de réfléchir sur la séquence des apprentissages et sur les contenus privilégiés. Ainsi, un dialogue s'amorce entre les disciplines contributives et la discipline maîtresse.

L'équipe d'élaboration présente les résultats de ses travaux au comité de programme, lequel recommande le tout à l'approbation de la direction des études. Ceci étant fait, l'équipe d'élaboration et les disciplines contributives finalisent le plan-cadre de chacune des compétences. Tous les professeurs participant au programme prennent connaissance des plans-cadres de compétence, lesquels identifient les nouveaux contenus, énoncent le choix des stratégies pédagogiques, spécifient les liens entre les compétences et précisent les différents types de cours, de stages et de projets. C'est à ce moment que la grille des compétences du programme est restructurée et détaillée (voir annexe 2).

Regrouper les compétences et les éléments de compétences afin de formuler les cours devient l'étape suivante. Le tableau descriptif de l'annexe 3 permet de repérer les compétences ou les éléments de compétences qui seront développés dans chacun des cours. Finalement, la rédaction de la grille du programme avec les titres de cours, les pondérations et les préalables requis est complétée.

De plus, il faut présenter le bien-fondé des travaux à différentes instances du collège tout au long de la démarche. L'équipe d'élaboration a l'obligation d'informer le comité de programme de tous les travaux réalisés à chacune des étapes, elle informe aussi son équipe départementale. Il va sans dire que la direction des études reçoit le même traitement de faveur. Ces multiples rencontres favorisent le consensus entre les différents acteurs du nouveau programme d'études. Ainsi, le comité de programme et la direction des études sont habituellement les premiers à consulter la grille du nouveau programme. Par la suite, la commission des études se penche sur la proposition et la recommande au conseil d'administration. Il est aussi prévu dans ce processus d'acceptation une rencontre au comité des relations de travail des enseignants.

Conclusion

Cette démarche d'accompagnement des professeurs dans le processus d'élaboration locale d'un programme technique a permis de vivre une expérience d'approche programme qui s'incarnera plus tard dans une formation sur la planification de l'enseignement. Les nombreuses rencontres auxquelles assistent les enseignants favorisent une plus grande adhésion de tous et chacun pour un programme donné. L'intervention d'autres membres de la communauté collégiale tel que les API initie d'éventuelles collaborations.

Compétence : 00L7 - Appliquer les mesures de protection universelle		Préalable : Préparatoire à : 00LA, 00LC, 00LD, 00LJ, 00LK, 00LI, 00LM, 00LP, 00LQ et stages	Durée : (T-L) : 90 h (S) : 45 h Pondération : (3-3-2) 0-3-0 Unités : 2 2/3 1
Contexte de réalisation : - En cabinet dentaire ou dans le secteur public ; - À l'aide de la documentation et des références appropriées ; - À l'aide du matériel, des produits, des appareils et de l'équipement appropriés			
Éléments de la compétence et sous-éléments	Séquence d'apprentissage (Que doit-il savoir avant de)	Critères de la performance	Contenu
3. Utiliser différents moyens de nettoyage, de désinfection et de stérilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier la composition chimique des différents produits de désinfection et de stérilisation • Identifier les avantages et les inconvénients reliés à l'utilisation des différents produits de désinfection et de stérilisation • Décrire le fonctionnement et l'utilité des différents appareils • Utiliser le produit ou l'appareil en respectant rigoureusement les recommandations du fabricant 	3.2 Respect rigoureux des recommandations du fabricant au moment de la manipulation du matériel, des produits, des appareils et de l'équipement	<ul style="list-style-type: none"> • Les différents produits de désinfection, de stérilisation et de nettoyage • Les différents appareils de stérilisation

Tiré de OTIS, F. et OUELLET, L., *Guide de la mise en place d'un programme révisé par compétences*, S.B.P.P.E., Collège François-Xavier-Garneau, août 1996, pp. 17 et 18.

Annexe 2 GRILLE DES COMPÉTENCES DU PROGRAMME

Première session 285 heures	Troisième session 270 heures	Cinquième session 150 heures
<p>1. Analyser la fonction de travail (1, 2 et 3 = 15 h) avec</p> <p>13. Enseigner les mesures de prévention en santé dentaire (1 et 2 = 60 h) Alors 75 h</p> <p>5. Examiner les structures et les fonctions normales de la tête et du cou (2 et 3.1-3.2 = 75 h) avec</p> <p>7. Dépister les maladies bucco-dentaires (2 = 15 h) Alors 90 h</p> <p>5. Examiner les structures et les fonctions normales de la tête et du cou = Biologie (cellule et systèmes) (5.3.3 = 75 h)</p> <p>9. Savoir communiquer de façon professionnelle avec la cliente et le client et l'équipe de travail (= 45 h)</p>	<p>7. Dépister les maladies bucco-dentaires (1-3.1-4 = 55 + 5 h = 60 h)</p> <p>14. Effectuer des opérations de parodontie (1, 2, 3 et 5 = 60 h + 15 h pratique client) avec</p> <p>15. Effectuer un polissage sélectif (= 15h) Alors 90 h</p> <p>2. Appliquer les mesures de protection universelle (2 et 3 = 15 h) avec</p> <p>3. Appliquer des mesures de santé et de sécurité (= 30 h) (Dont 15 h RCR) Alors 45 h</p> <p>16. Effectuer des opérations liées à la prothodontie et</p> <p>14. Effectuer des opérations de parodontie (4) (= 75 h (25 h de +))</p>	<p>1. Analyser la fonction de travail (4 = 15 h au lieu de 8 h) avec</p> <p>4. Effectuer des tâches administratives liées au milieu de travail (Complet = 15 h) avec</p> <p>13. Enseigner les mesures de prévention en santé dentaire (3 et 4 = 30 h) Alors 60 h</p> <p>19. Intervenir en santé dentaire préventive (1.1-1.2-1.3-1.4-2-3.3-4.1-4.3 = 90 h)</p> <p>STAGE 2 = 225 h</p>
Deuxième session 270 heures	Quatrième session 195 heures	Sixième session 105 heures
<p>5. Examiner les structures et les fonctions normales de la tête et du cou = Biologie (cellule et systèmes) (1, 4 et 5 = 15 h) avec</p> <p>7. Dépister les maladies bucco-dentaires (3.2-3.3-3.4 = 15 h) Alors 60 h</p> <p>2. Appliquer les mesures de protection universelle (1 = microbiologie, système cardiovasculaire = 60 h)</p> <p>9. Savoir communiquer de façon professionnelle avec la cliente et le client et l'équipe de travail (= 45 h)</p> <p>10. Établir des liens entre la nutrition et la santé bucco-dentaire (= 45 h) avec</p> <p>19. Intervenir en santé dentaire préventive (2 individuel = 15 h) Alors 60 h</p>	<p>6. Établir des liens entre l'anamnèse et les traitements d'hygiène dentaire (= 30 h) avec</p> <p>12. Informer la cliente ou le client des possibilités de traitement (= 30 h) Alors 60 h</p> <p>8. Prendre des radiographies bucco-dentaires (1-2-3-4-6 = 75 h à 2 profs)</p> <p>18. Effectuer des tâches de dentisterie opératoire (= 60 h)</p> <p>STAGE 1 = 60 h</p>	<p>17. Collaborer aux traitements orthodontiques (= 90 h) avec</p> <p>8. Prendre des radiographies bucco-dentaires (= 15 h) Alors 105 h</p> <p>19. Intervenir en santé dentaire préventive (1.5-3.1-3.2-3.3-4 = 60 h)</p> <p>STAGE 3 = 240 h (180 : clinique ; cours porteur, 2 h/sem théorie, 60 : santé communautaire)</p>
<p>Heures de contact théorie et laboratoire : Stage :</p>	<p>1 275 h 525 h</p>	

Annexe 3

Tableau descriptif du programme THD 111.A0 (formation spécifique)

1^{re} session

No et titre du cours	H	Un	Pondération	T-L-S	Préalables	Code	Compétence(s) et élément(s) de compétence
111-HJG-05 Hygiéniste dentaire et la prévention	75	2 2/3	(3-2-3)	T-L		00LJ	Enseigner les mesures de prévention en santé dentaire (éléments de compétence 1.1.1, 1.1.2 et 2) « 60 h »
						00L6	Analyser la fonction de travail (éléments de compétence 1, 2 et 3) « 15 h »
111-HJH-06 Anatomie et physiologie de la tête et du cou	90	3	(3-3-3)	T-L		00LA	Examiner les structures et les fonctions normales de la tête et du cou (élément de compétence 2 et éléments de compétence 3.3.1 et 3.3.2) « 75 h »
						00LC	Dépister les maladies bucco-dentaires (élément de compétence 2) « 15 h »
350-HJW-03 Interrelations et communication en milieu de travail (Psychologie)	45	2	(2-1-3)	T		00LE	Savoir communiquer de façon professionnelle avec la cliente et le client et l'équipe de travail (dimension psychologique) « 45 h »
101-HJZ-05 Notions de biologie (Biologie)	75	3	(4-1-4)	T		00LA	Examiner les structures et les fonctions normales de la tête et du cou (éléments de la compétence 5.3.3) « 75 h »
Total : 1^{re} session	285	10 2/3	(12-7-13)				

Note : PA : préalable absolu

PR : préalable relatif (50 à 59 %)

Août 1998